Comité Local d'Action Sociale
du Sud-ouest

DSAC-SO
SNA-SO
CRNA-SO
CESNAC
SIA
MÉTÉO-FRANCE
SNIA/AA
SEFA-BISCARROSSE
DSNA-DO-1B

Mérignac, le 23 juillet 2009,

Compte-rendu de la réunion plénière du CLAS du Sud-ouest du 15 juillet 2009

**Étaient présents :**

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

Mme Alice-Anne MÉDARD, Directrice de la DSAC-SO
Mme Lucette LASSERRE, Chef du CRNA-SO
M. Franck FATOUT, Chef du Service Administratif de la Direction Interrégionale de Météo-France
Mme Anne BERTINETTI, Chef du Département Gestion des Ressources de la DSAC-SO
M. Patrick DALENÇON, Chef du Département Administration du SIA
Mme Sylvie PLACIER, Chef du Service administratif du CRNA-SO

**REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS :**

**CGT :**

M. Jean-Luc ACHEZ, CRNA-SO
M. Alain POLLONI, Météo-France
M. Félicien PRINÇAY, DSAC-SO

**FO :**

M. Didier REBOUL, Météo-France

**SNCTA :**

M. Jean-René NIVOIX, CRNA-SO
M. Joël TROPIS, CRNA-SO.

**REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS :**

M. Claude DECAMPS, retraité - APACEM-SO
M. Stéphane LONNÉ, CRNA-SO - APACEM-SO
M. Christian MOLINÈS, CRNA-SO - ACTPAM

**EXPERTS PERMANENTS :**

Mme Marie-Joëlle DRZAZGA, Assistante de service social
M. Philippe CROUZET, Correspondant social régional.

**EXPERTS :**

M. Jean-Loup MOMMESSIN, Chef de DSNA-DO-1B
M. Alain QUÉNAUDON, CRNA-SO, Président du CCAS
M. Henry REISS, ANAFACEM.

**Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Plénier du 12 décembre 2008.
2. Point sur les travaux des commissions (« aides financières exceptionnelles » et « retraités »), du groupe de travail « communication » et des autres secteurs (« restauration », « logement » et cadre de vie »).
3. Point sur les demandes d'investissement et le BASIL.
4. Bilan d'activité ARAMIS.
5. Démission de Didier REBOUL de la présidence de la commission « retraités » (pour cause de mutation en fin d'année) et élection d'un nouveau président.
6. Questions diverses.

M. NIVOIX souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 9 h 40.

Il donne la parole à Mme LASSERRE, Chef du CRNA-SO, qui retrace brièvement sa carrière.

Il indique que l'audit de l'APACEM-SO a été fructueux ; il signale par ailleurs qu'un audit de l'action sociale a été réalisé ; en outre, il fait le bilan du séminaire de l'action sociale qui a eu lieu au siège de la DGAC les 24 et 25 juin derniers : il y a trouvé le discours de M. MASSÉ ambigu et note que l'administration n'a pas suivi les recommandations de l'audit ; M. MASSÉ a suggéré que les associations se fédèrent sur le modèle de l'APACEM. Il a également déclaré qu'il n'était pas prêt à libérer du personnel pour elles, alors qu'AGLAÉ, à Paris, a obtenu qu'un poste soit mis à la vacance ! Cette position semble également être celle de M. PLANCHON. Il invite Mme MÉDARD à se saisir du dossier.

Mme MÉDARD fait part de sa surprise face à ces propos car elle s'était engagée sur ce poste, donc, pour elle, ce dossier est réglé. Le remplacement de Mme CHAINTRIER est en effet acté, alors même que, l'an prochain, la DSAC-SO rendra 15 équivalents temps plein (ETP) ; en revanche, rien n'est fait pour le deuxième poste, celui de Mme ACOSTA.

M. NIVOIX souhaite néanmoins que l'administration sorte du flou.

M. LONNÉ indique qu'il s'est personnellement impliqué dans ce dossier et qu'il a contacté tous les chefs de service. Il a même proposé une mutualisation pour le second poste. Il trouve néanmoins incroyable que, depuis six mois, personne ne soit capable de lui dire où on en est !

Mme MÉDARD répond que c'est oui : pour elle, ce dossier est réglé.

Mme PLACIER confirme les propos de Mme MÉDARD.

Mme BERTINETTI précise que, en contrepartie des départs, on a la possibilité de négocier un poste : pour elle, Cette question est également réglée et le poste sera donc ouvert à la vacance lors la campagne d'automne.

M. QUÉNAUDON confirme qu'il n'y a pas de veto de l'administration centrale à ce sujet mais il indique par ailleurs qu'il y a discussion sur le second poste.

M. DECAMPS remercie les organisations syndicales ainsi que l'administration locale de les conforter dans leur volonté de conserver ce poste ; par ailleurs, il souhaite retravailler la fiche métier de ce poste à l'occasion de son ouverture à la vacance.

Mme BERTINETTI répond que ce travail a été fait à l'occasion de l'entretien d'évaluation avec les agents concernés, mais elle sera transmise à M. DECAMPS pour avis.

Mme MÉDARD demande à M. NIVOIX de donner la parole à M. QUÉNAUDON au sujet des locaux associatifs.

M. QUÉNAUDON commence par faire référence au premier paragraphe de la lettre de cadrage du CCAS qui fait référence à « un climat social de qualité » et à la « convivialité ». De ce point de vue, il insiste sur le fait que le restaurant des personnels est un lieu particulièrement apprécié par les associations. Il souhaite donc clarifier le rôle du restaurant et trouver un modus vivendi pour que les associations puissent l'utiliser librement, sans qu'il y ait, pour cela, une procédure trop complexe.

Mme MÉDARD répond qu'elle est d'accord sur la philosophie générale du projet. Elle rappelle que la DGAC a fait un gros effort ; néanmoins, elle explique que des règles précises concernant l'accueil du public (normes ERP) doivent être appliquées strictement compte tenu du nombre de personnes susceptibles d'être accueillies. Elle ajoute que les locaux associatifs sont complémentaires du restaurant.

Mme BERTINETTI confirme qu'il faut mettre en place une procédure : un rendez-vous est prévu avec le COAC à ce sujet vendredi matin.

M. DECAMPS demande si cette réunion est vraiment impérative, compte tenu de la position de l'administration.

Mme BERTINETTI répond qu'il faut au minimum résoudre les modalités d'utilisation du restaurant.

M. DECAMPS indique que l'association est prête à participer aux dépenses d'utilisation, en augmentant, par exemple, les tarifs de participation à ses activités.

Mme BERTINETTI répond que c'est techniquement impossible et que l'administration prendra donc en charge la totalité des frais.

M. NIVOIX note qu'une ambiguïté a été levée.

Mme BERTINETTI précise en outre que le restaurateur est inquiet en ce qui concerne le contrôle sanitaire pour le stockage de certaines denrées, et qu'il conviendra que l'APACEM-SO mette en place un réfrigérateur. Elle signale que la réception des travaux sera effectuée le 1er septembre prochain, mais que la salle Club n'est pas aux normes anti-incendie. Durant l'été, la cafétéria sera réaménagée pour un coût de 30 000 € : un snack va y être installé ; par ailleurs, les travaux de la salle Club seront effectués, et la salle à manger va subir des travaux de peinture ; la date limite de réception des travaux a été fixée au 15 septembre 2009.

M. QUÉNAUDON indique qu'il faudra être très vigilant sur les conditions d'utilisation.

Mme MÉDARD suggère d'organiser une réunion générale afin d'arrêter les modalités d'utilisation pour l'ensemble des associations.

Mme BERTINETTI ajoute que la commission de sécurité passera après le 15 septembre.

M. LONNÉ signale que la section Tennis aura besoin d'utiliser le restaurant en novembre à l'occasion de sa soirée de remise de coupes.

Mme BERTINETTI répond qu'une demande écrite doit lui être adressée.

M. NIVOIX termine son discours introductif par une idée d'ordre général en indiquant que l'associatif devient très lourd à gérer et qu'il y a de plus en plus de « consommateurs » de l'action sociale ; il note que les procédures sont de plus en plus strictes et que, si l'on veut bénéficier de plus en plus d'activités, il convient de s'impliquer davantage.

1. **Approbation du compte-rendu de la réunion du Plénier du 12 décembre 2008 :**

Le compte-rendu ne fait pas l'objet de remarques particulières mais ne peut être adopté du fait que le quorum n'est pas atteint.

2. **Point sur les travaux des commissions (« aides financières exceptionnelles » et « retraités »), du groupe de travail « communication » et des autres secteurs (« restauration », « logement » et « cadre de vie ») :**

- Aides financières exceptionnelles : M. PRİNÇAY lit le bilan qui est diffusé sous la forme d'un Power Point annexé au présent compte-rendu ; il remercie de nouveau Mme DRZAZGA pour ses dossiers toujours très bien ficelés, ce qui permet à la commission de prendre des décisions rapidement.

  M. POLLONİ demande si on ne peut pas utiliser les crédits nationaux concernant les handicapés.

  Mme DRZAZGA répond qu'il existe en effet une commission nationale au niveau du CCAS pour les handicapés ; mais les dossiers ne sont validés au niveau national que si la commission locale a versé une participation ; le complément est ensuite versé au niveau national.

  M. NİVOİX indique que, lors du séminaire de l'action sociale, il a été exprimé la volonté de conserver cette commission au niveau local.

- Retraités : M. REBOUL lit le bilan qui est diffusé sous la forme d'un Power Point annexé au présent compte-rendu.

  Il indique que, suite à sa mutation à la fin de l'année, il quitte ses fonctions de président de cette commission.

  M. NİVOİX demande s'il y a des candidats pour le remplacer.

  M. POLLONİ est candidat.

  Faute de quorum, M. NİVOİX propose le report de l'élection lors du plénier de décembre prochain. En attendant, il propose que M. POLLONİ assure l'intérim de cette présidence.

  Mme BERTİNETTİ signale que l'administration n'étant pas en mesure de verser des arrhes, elle a été dans l'obligation de demander à l'ANAFACEM un dossier complet afin de pouvoir lui verser les fonds pour les deux demandes de BASİL (voyage à Malte et rencontre des retraités). Ce sont les comptes de la délégation qui ont été transmis et n'ont pas de valeur juridique. Ce point restera à éclaircir avec le président de l'ANAFACEM.

- Bilan d'activité ARAMİS : M. REBOUL lit le bilan qui est diffusé sous la forme d'un Power Point annexé au présent compte-rendu. Il tient à la disposition de chacun le bilan détaillé.

  M. NİVOİX indique qu'il faudra trouver un remplaçant à M. REBOUL lors du prochain plénier.

  Il demande également si le produit de la vente des colonies sera réinvesti dans les centres.

  M. POLLONİ répond que l'administration pense réinvestir au Bataillet en installant un chauffage géothermique et de l'isolation thermique et phonique. Le projet sera présenté en

2009-2010 mais les fonds ne proviendront pas spécifiquement de la vente des deux centres.

M. PRİNÇAY demande si les deux centres ont été mis en vente.

Mme BERTİNETTİ répond que celui de Parentis a été évalué par France Domaine à 1 295 000 € ; elle attend l'autorisation de mise en vente ; la commune est intéressée et il y a déjà des acquéreurs potentiels ; France Domaine organisera une vente aux enchères.

M. CROUZET signale qu'il a trouvé le centre du Porteau particulièrement bien situé.

- Communication : M. REBOUL lit le bilan rédigé par Mme FİLLANCQ qui est diffusé sous la forme d'un Power Point annexé au présent compte-rendu.

  M. DECAMPS soulève le problème de la difficulté de l'inscription des retraités sur le nouveau site.

  M. CROUZET répond que les difficultés soulevées par M. DECAMPS en son temps ont été soumises en temps réel à M. GİLLOT de la société ST2İ qui y a apporté des réponses.

  Il signale en outre que 65 agents sont inscrits à ce jour sur le nouveau site mis en ligne le 8 juin dernier ; les nouvelles fonctionnalités permettent de diffuser une newsletter qui sera uniquement diffusée aux inscrits, et remplacera à terme le CLAS İNFO ; un rappel sera fait en septembre pour inviter les agents à s'inscrire ; comme l'ancien site, celui-ci permet également la gestion des sorties et les inscriptions en ligne. Il est régulièrement mis à jour en ce qui concerne les prestations sociales et les comptes-rendus des réunions et des activités. Les associations ont la possibilité de mettre directement en ligne leurs propres informations. Une formation sera organisée en ce sens. Un mode d'emploi a été rédigé par M. GİLLOT. Actuellement, Mme FİLLANCQ, MM. CROUZET et REBOUL sont administrateurs du site. Les membres du Groupe de travail sont rédacteurs.

  M. PRİNÇAY suggère de faire un CLAS İNFO « spécial site ».

  Mme BERTİNETTİ signale qu'il y a un numéro en cours de réalisation qui intégrera cette information.

  M. NİVOİX fait remarquer que ce site demande à vivre et constate que, une fois de plus, il n'y a pas beaucoup de monde pour s'investir. Il souhaite que ce site devienne une « auberge espagnole » !

- Restauration : Mme BERTİNETTİ annonce que, désormais, tous les agents de Poitiers ont des titres restaurant et que le marché de Biscarrosse a été renouvelé.

- Cadre de vie : M. CROUZET lit le bilan rédigé par M. THOMAS qui est diffusé sous la forme d'un Power Point annexé au présent compte-rendu.

  Mme MÉDARD souhaite qu'une sensibilisation soit faite auprès des services aéroportuaires à propos des taxis et des loueurs. Compte tenu du fait qu'un agent du SİA a été blessé, elle souhaite que des cas précis lui soient transmis. Elle précise que le réaménagement de l'accès à la zone aéroportuaire constitue un enjeu stratégique de développement.

  M. NİVOİX propose de faire un rappel à tous les agents.

  Mme MÉDARD ajoute que des stages de sensibilisation à la sécurité routière sont organisés à l'attention des agents en collaboration avec la gendarmerie.

M. NIVOIX demande à ce que le passage piétons soit de nouveau rematérialisé.

Mme MÉDARD propose d'inviter la DDE à constater la situation.

M. PRINÇAY trouve cette proposition illusoire car il indique que la DDE est au courant de la situation depuis longtemps.

M. NIVOIX retient néanmoins la proposition de Mme MÉDARD et indique qu'elle va faire ce qu'il faut pour régler ce dossier.

M. MOMMESSIN demande si le chemin d'accès longeant le service médical sera continué vers l'entrée principale du restaurant.

Mme BERTINETTI répond que la portion manquante entre les deux chemins d'accès sera faite.

- Logement : M. CROUZET signale qu'un nouveau prestataire a pris contact pour proposer ses services : il s'agit de la société Quality Suites située avenue Kennedy. C'est le troisième prestataire à se manifester, après Appart'City et All Suite Home situés également dans la zone aéroportuaire. Ce nouveau prestataire propose également des logements pour étudiants susceptibles d'intéresser nos agents (Teneo Suites et Teneo Student).

## 3. Point sur les demandes d'investissement et sur le BASIL :

Mme BERTINETTI indique l'enveloppe totale déléguée par Paris a subi un gel de 10 %.

En ce qui concerne les subventions aux associations, elle signale que tout a été distribué sauf celle de l'APACEM-SO dont le dossier de demande sera examiné le jeudi 27 août prochain.

Elle précise que 55,6 % des crédits de paiement (CP) ont été délégués, contre 80 % des autorisations d'engagement (AE).

Il reste donc 20 % à percevoir avant les vacances d'été puis de nouveau 20 % en octobre.

La question est posée sur la possibilité pour l'ANAFACEM d'être prestataire.

M. POLLONI répond que c'est possible.

Mme MÉDARD indique qu'il faut être vigilant sur les volumes de crédits délégués.

M. POLLONI en profite pour expliquer qu'il va tenter de récupérer les 10 % de crédits qui ont été gelés. D'après lui, ils sont récupérables sur le programme 614. Il va officiellement demander à ce qu'ils le soient. La réunion du Bureau du CCAS prévue le 8 septembre prochain le déterminera.

Mme MÉDARD signale que la conjoncture financière n'est pas bonne puisque la recherche des avions disparus a coûté 1 million d'Euros ! Il va falloir de nouveau faire des économies, surtout si le trafic aérien ne reprend pas.

M. NIVOIX pose la question sur l'état d'avancement du dossier d'investissement du Club House du Tennis.

M. POLLONI indique que le refus a été motivé par la demande de rallonge de 30 000 € et par la possibilité signalée de mise à disposition d'Algecos provenant du CRNA-SO.

Mme PLACIER fait remarquer qu'ils ne seront pas disponibles avant l'été 2010, au mieux.

M. DECAMPS indique qu'il était l'instigateur du premier dossier et que, si on l'avait informé dès le début de l'obligation des normes ERP et de l'accès handicapés, il aurait pu prendre ses dispositions et présenter un dossier complet !

M. POLLONİ propose que soit adressé un courrier explicatif à SDP5.

Mme BERTİNETTİ s'engage à représenter un dossier à la validation du CLAS ; à la question de M. LONNÉ, elle répond que l'argent peut être débloqué avant la fin de l'année compte tenu du fait que l'AE sera disponible, tandis que les CP le seront l'an prochain. Elle précise que la DDE ne lancera les travaux que si le budget est effectivement délégué.

En guise de conclusion provisoire, M. NİVOİX fait remarquer ironiquement que les péripéties de ce dossier illustrent le fait que nous sommes désormais en effet dans le rythme pluriannuel des demandes d'investissement !

## 4. Bilan d'activité ARAMİS :

Voir le point n°2.

## 5. Démission de Didier REBOUL de la présidence de la commission « retraités » (pour cause de mutation en fin d'année) et élection d'un nouveau président :

Voir le point n°2.

## 6. Questions diverses :

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, M. NİVOİX lève la séance à 12 h 15.

Le Président du CLAS Sud-ouest,

Jean-René NİVOİX

La Vice-présidente du CLAS Sud-ouest,

Anne BERTİNETTİ

## LISTE DES DESTINATAIRES

### REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

**Titulaires :**

Mme Alice-Anne MÉDARD (Directrice de la DSAC Sud-ouest)
M. Marc PAYEN (Directeur de l'Interrégion Sud-ouest de Météo-France)
Mme Lucette LASSERRE (Chef du CRNA Sud-ouest)
M. Pascal SENARD (Chef du SIA)
M. Olivier JOUANS (Chef du SNA Sud-ouest).

**Suppléants :**

Mme Anne BERTINETTI (Chef du Département Gestion des Ressources de la DSAC-SO)
M. Alain BOITIER (Adjoint au Directeur Interrégional de Météo-France)
M. Jean-Claude LAVEDRINE (Adjoint au Chef du Service administratif du CRNA Sud-ouest)
M. Patrick DALENÇON (Chef de la Division Administration du SIA)
M. Henri-Xavier TONNERRE (Chef du Département Administration du SNA-SO)

### REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL :

| Titulaires : | Suppléants : |
|---|---|
| **CGT :** | |
| M. Alain POLLONI (Météo-France Agen) | Mme Hélène FILLANCQ (Météo-France) |
| M. Félicien PRINÇAY (DSAC-SO) | M. Daniel JOUSSE (Retraité) |
| M. Jean-Luc ACHEZ (SNA-SO) | Mme Marie-B. MENJOT (CRNA-SO) |
| **FO :** | |
| M. Dominique THOMAS (DSAC-SO) | M. Marc TINSEAU (SIA) |
| M. Didier REBOUL (Météo-France Agen) | M. Jean-Pierre SALANOUBAT (SEFA) |
| **SNCTA :** | |
| M. Jean-René NIVOIX (CRNA-SO) | M. Nicolas GALAUP (CRNA-SO) |
| M. Joël TROPIS (CRNA-SO) | M. Nicolas COUDOUIN (CRNA-SO) |
| Mlle Amandine FERNANDES (CRNA-SO) | M. Christian PICAT (CRNA-SO) |
| **CFDT :** | |
| M. Jean-Louis LAPOUDGE (CRNA-SO) | M. Gabriel SACHOT (CRNA-SO) |
| **SPASMET SOLIDAIRES :** | |
| M. Jean-Marc PETIT (Météo-France) | M. Claude POMARÈS (Météo-France) |
| **UNSA :** | |
| M. Yves VERGER (DSAC-SO) | M. Alain BERGEY (SNA-SO) |

**REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS :**

M. Claude DECAMPS (Retraité - APACEM-SO), titulaire
M. Bernard SIMENTERRE (CRNA-SO - ACTAC), titulaire
M. Arnaud BISCAY (SNA-SO - Pau - A3P), titulaire
M. Stéphane LONNÉ (CRNA-SO - APACEM-SO), suppléant
M. Christian MOLINÈS (CRNA-SO - ACTPAM), suppléant
M. Philippe KUHN (CRNA-SO - CAPAM), suppléant.

**EXPERTS PERMANENTS :**

Mme Marie-Joëlle DRZAZGA (assistante de service social)
M. Philippe CROUZET (correspondant social régional)
Mme Nicole GUICHARD (Retraitée - ANAFACEM).

**EXPERTS :**

M. Hervé GALAND (Chef du CESNAC)
M. Jean-Loup MOMMESSIN, (Chef de DSNA-DO-1B)
M. Jean-Marc LEROY (Chef du SEFA Biscarrosse)
M. Serge KOROBOFF (Chef de l'antenne atlantique du SNIA)
M. Henry REISS (ANAFACEM)
Mme Corinne MAUBAYOU (CFTC)
M. André DIEZ (SNICAC).

**Copie pour information :**

Aérodromes de Poitiers, Pau, Biarritz, La Rochelle, Agen, Bergerac, Biscarrosse, Châteauroux.
Mesdames et Messieurs les Délégués Départementaux de Météo-France de Poitiers, Pau, La Rochelle, Agen, Bergerac, Mont-de-Marsan, Niort, Cognac.
M. le Chef de la Station Météorologique de Biarritz.
M. la Chef du Bureau des Affaires Sociales.
M. le Président du CCAS.
Mesdames et Messieurs les Correspondants sociaux régionaux.
Mesdames et Messieurs les Présidents de CLAS.

# COMMISSION D'AIDES FINANCIERES

# 1er SEMESTRE 2009

**Nombre de réunions** :

La commission s'est réunie deux fois depuis le début de l'année : le 2 avril et le 25 mai.

En dehors de ces réunions, des aides ont été attribuées en urgence au mois de mai, juin et juillet.

**Aides attribuées :**

Le montant de la délégation de crédits alloués pour les aides exceptionnelles s'élève à **15 800 €** (permanence juridique déduite), sachant que si cette somme s'avère insuffisante en fin d'année, elle peut être augmentée.

**12** aides exceptionnelles ont été accordées, soit une somme totale de **9 454,78 €.**

Le montant moyen d'une aide financière est de **787 €.**

**Caractéristiques des demandes :**

Statut des agents bénéficiaires :

- Actifs : **5**
- Retraités : **1**
- Veuves : **3.**

Les faits générateurs des demandes sont :

- Dépenses liés au logement (déménagement, installation, double domicile) : **6**
- Problèmes dans la gestion du budget (dépenses imprévues, remboursement trop perçu..) : **5**
- Dépenses liées au handicap : **1.**

**Prêts sociaux :**

La commission du 25 mai 2009 a donné un avis favorable pour l'attribution d'un prêt social «achat de véhicule» d'un montant de **2 630 €.**

# COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA COMMISSION « RETRAITES » DU CLAS-SO

## 1er SEMESTRE 2009

4 réunions depuis le début de l'année : 09 et 20 janvier, 7 avril et 29 juin.

Des recalages sont opérés par échange de courriers électroniques et de conversations téléphoniques. Malgré les impératifs de service grandissant de chacun, la participation reste toujours bonne et la commission travaille toujours dans de bonnes conditions.

Projets réalisés ou en cours :

Journées rencontre des retraités :

La 10ème « rencontre des retraités » aura lieu les jeudi 08 et vendredi 09 octobre 2009 au Village de Vacances « l'Arnèche » à Meschers-sur-Gironde (à 10 km de Royan). Volonté de toucher d'autres retraités limités par les déplacements.
Cette rencontre est organisée conjointement avec l'ANAFACEM, financée par le BASIL 4 dont la demande à été validée au bureau du CLAS le 03 mars avec une réduction de 10 % de la subvention pour coller au gel des crédits.

A la suite au résultat du sondage systématique (opéré à l'issue de chaque rencontre) concernant les thèmes que souhaitaient voir aborder les retraités, nous proposons une intervention de Marie-Annick NORMAND, infirmière au service médical de la DSAC-SO et du Dr Jean-Paul LACOMBE, médecin chef du service médical de la DSAC-SO sur le thème de l'hygiène de vie (gestes et postures, sommeil et sécurité domestique), suivie de celle de Marie-Joëlle DRZAZGA sur l'aide à domicile ; nous recevrons le lendemain une délégation de l'UFC QUE CHOISIR qui nous mettra en garde sur toutes les arnaques.

Difficultés rencontrées :

Pas vraiment de difficultés. Auparavant il existait toujours un problème par rapport au versement d'arrhes au prestataire, mais cette année nous avons pu nous affranchir de cette difficulté en versant la totalité de la subvention à l'ANAFACEM qui a une plus grande souplesse de trésorerie.

Perspectives :

Toujours les mêmes, mais en sommeil compte tenu du gel des crédits, transformés depuis peu en annulation : mise à jour des différentes plaquettes réalisées jusqu'ici (choisir sa maison de retraite, l'APA).

Il est prévu de remettre à jour la plaquette sur les maisons de retraite, qui pourrait être diffusée nationalement avec l'aide de la commission retraités du CCAS, qui doit d'ailleurs mettre à jour celle de « Bien vivre sa retraite. » ; le groupe de travail a été créé et doit se mettre à pied d'œuvre cet automne.

Organisation de la rencontre des retraités 2010 sur un ou deux jours à Samatan avec comme thème « le bio » et une intervention d'ECOCERT basé à l'Isle-Jourdain.

Au revoir à tous !

Didier REBOUL

**BILAN ARAMIS**

**1ER SEMESTRE 2009**

**Association pour la Réalisation des Actions et des MIssions Sociales**

**Présidente : Sylvie BRIGNON**

**Siège :**
**50, rue Henry Farman**
**75720 PARIS CEDEX 15**

**Tél. : 01 58 09 43 51**
**Fax : 01 58 09 40 22**

**presidente.aramis@orange.fr**
**http://www.alpha-sierra.org/aramis**

- **ARAMIS a pour objet d'organiser et de gérer au plan national, dans le cadre général des orientations définies par les représentants de l'administration et le Comité Central d'Action Sociale de la DGAC et de Météo-France, des activités et des prestations à caractère social et culturel au bénéfice des personnels actifs et retraités et leurs ayants cause.**

- **108 5000€ de subvention prévue par le CCAS en 2009.**

**ACTIVITES :**

**Enfants : organisation de colonies de vacances et séjours chez des prestataires *(multi-activités et linguistiques)***

**Chantemerle à Seyne-les-Alpes (04) et Le Porteau à Talmont Saint-Hilaire (85).**

**Familles : locations vacances pour les familles.**

**Voyages.**

**Activités culturelles : expositions, festival de musique, etc.**

**Gestion de la maison familiale du Bataillet : *(ouverture mai / octobre) :* la construction de 5 chalets en 2007 a permis une utilisation en formule « gîte » toute l'année.**

**Consumérisme.**

Compte rendu succinct de l'assemblée générale du 13 et du 14 mai 2009 :

Secteur enfant :

392 541 € soit 43 % du budget d'ARAMIS avec 923 000 €

- Fréquentations record des dernières colonies de vacances (919 enfants dont 86 formés au BAFA).
- Demande supérieure à l'offre (manque de budget, manque de place, ...
- 392 541 € ont été dépensés pour un budget prévisionnel de 395 000 € (après obtention d'une enveloppe supplémentaire de 10 000 € sur 30 000 € demandés).

Secteur famille :

2008 fut une bonne année :

- 918 nuitées pour 28 057 €.
- 577 demandes de voyages dont 290 satisfaites (50 %) Le voyage en Tunisie a bien marché ; en revanche, l'Ouzbékistan et la Jordanie ont eu beaucoup de demandes et peu ont pu être satisfaites. Pour les autres voyages, la majorité des demandes ont pu être satisfaites (79 400 €).
- 1 733 agents (et ayants-droit) ont profité des séjours familiaux (203 603€).

Le Bataillet :

Après une chute de fréquentation en 2007, 2008 a vu une progression :

- 11 239 nuitées avec une fréquentation en baisse prévue en 2009 (annulation budgétaire sur les stages de préparation à la retraite, baisse de fréquentation d'Air France et de la RATP).
- Les cinq chalets installés en 2007 connaissent un réel succès ; ils ont été occupés à plein temps à Noël, Pâques et durant les mois d'été. En novembre, la fréquentation a été quasi nulle. A titre d'expérience, un tarif demi-pension a été mis en place (réduction de 5 € par jour) en 2009. Les tarifs pratiqués par ARAMIS permettent aux familles de bénéficier de vacances à prix très abordables (même pour ceux qui ne bénéficient pas du quotient familial).
- La demande de cinq chalets supplémentaires a été validée par le CCAS mais le financement a été refusé par l'administration.
- Une aire de détente et le renouvellement du mobilier de la salle de restaurant vont être financés.
- La gestion accuse un déficit de 7 245€.

Rapport financier :

| | 2007 | 2008 |
|---|---|---|
| Subvention accordée | 870 000 €<br>+ 40 000 €<br>exceptionnels | 910 000 € |
| Utilisation de la subvention | 936 233 €<br>+ report 2006 | 923 728 € |
| Solde par rapport subvention | | - 13 728 € |
| Résultat de gestion du Bataillet | | - 7 245 € |
| Solde annuel tableau synthétique | | - 18 615 € |

Reconduction du mandat du commissaire aux comptes pour les six prochaines années (cabinet SEGORA, expertise et conseil).

Gel des crédits, suite à la baisse du trafic aérien, de 117 500€, soit 11% de la subvention allouée.

Par conséquent, le bureau a décidé :

- la suspension de la réduction tarifaire effectuée sur les nuitées Adagio City et Citadines.
- l'annulation des séjours culturels prévus en Avignon et à La Rochelle en juillet 2009.
- le report en 2010 du 5ème Festival de musique.

Le bureau estime qu'un déficit de gestion significatif est à prévoir pour 2009 entraînant une réduction des fonds propres.

Consumérisme :

- Activités toujours bien appréciées par les personnels. Depuis l'été 2007, un accord avec Darty (7 % de réduction) complète les offres de Fagor-Brandt.
- Il apparaît un dysfonctionnement pour lequel nous n'avons pas de chiffre. Une simple tendance : – 3,4 % pour les 4 familles (électroménager, location véhicule, ...).
- Bref, un problème structurel et personnel grève lourdement la bonne marche des opérations : pas de concertation, décisions arbitraires relevant du seul fait de la directrice (mutée).
- Les représentants sont écœurés de ce conflit permanent.

Communication :

- Deux catalogues annuels (janvier et septembre), soit 5 000 et 6 000 exemplaires mis en ligne sur site Internet.
- Site Internet nouveau depuis le 1er juin ainsi que celui du Bataillet.
- Intranet DGAC et Météo-France.
- Relais locaux via les CSR.
- Deux blogs sur les sites des centres du Porteau et de Chantemerle.
- Participation aux salons de vacances.
- Volonté de réduire les coûts des catalogues mais difficultés car les agents trouvent déjà qu'il n'y a pas assez d'exemplaires !

Merci de votre attention et au revoir !

Didier REBOUL

## GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

## 1ER SEMESTRE 2009

**Livret Social : projet 2009-2010 :**

**Recommandations du CCAS :**

- **Rédaction d'une partie commune nationale.**
- **Arrêt de l'impression papier pour favoriser un support numérique : clef USB, CD, DVD.**
- **Décisions du groupe de travail du CLAS Sud-ouest :**
  - **Proposer une transition plus douce vers une version numérique.**
  - **Proposer une version « édition spéciale », en lien avec le centenaire de l'aéroport de Mérignac en 2010.**
  - **Edition papier, en noir et blanc, illustré avec des photos anciennes et ajout d'un DVD contenant certains travaux de LMBC.**
- **Site internet :**
  - **Nouveau site mis en ligne le 08 juin 2009.**
  - **Sa mise en route a nécessité une forte implication du groupe de travail (arborescence, structure du site, mise en page et rédaction des articles).**
  - **Projet de formation des « rédacteurs » ou « gestionnaires de sorties » pour faire vivre le site :**
    - **Trouver des interlocuteurs dans les associations.**
    - **Une formation initiale est à prévoir.**
    - **Proposer d'autres formations au gré des nouveaux besoins, …**
- **Quels moyens ?**
  - **Humains :**
    - **7 réunions :**
      - **Livret social : Groupe de travail complet ou réduit si rencontre avec LMBC pour le choix des photos.**
      - **Site internet : 2 sessions de présentation/formation dans une salle informatique de Météo-France.**
    - **Journées ATAS.**
  - **Financiers :**
    - **BASIL 4 accordé d'un montant de 7 250€ (4,02€ par agent).**

**Merci de votre attention**
**Didier REBOUL.**

# CADRE DE VIE

## 1er SEMESTRE 2009

**Circulation sur le site aéroportuaire :**

**Le recensement des actions menées individuellement par les services de la DGAC et de Météo-France de la plateforme a été fait.**

**Il en résulte que sur les six services, un seul a répondu et que, mises à part les interventions menées par la DSAC-SO, lors des réunions auxquelles elle participe, il n'existe pas à ce jour de réelles actions menées auprès des autorités et partenaires locaux.**

**Nous nous sommes associés au sondage mené en juin dernier par ADBM auprès des personnels travaillant sur le site.**

**Nous sommes dans l'attente de leurs conclusions, sur les attentes, en matière de circulation et de transport en commun en zone propre.**

**Il est à noter que l'un des carrefours les plus dangereux de Gironde (Avenue Roland Garros) est en cours de réaménagement avec un rond-point.**

**Le Chargé de secteur précise qu'il est à l'écoute de tous les membres du CLAS-SO, pour l'étude de projets susceptibles d'améliorer le cadre de vie des agents de la DGAC et de Météo-France œuvrant sur les sites du Sud-ouest.**

**Merci de votre attention.**

**Dominique THOMAS**